



AVIS PUBLIC COLLECTIF

DÉPÔT DU RÔLE 2020, 2021, 2022 D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Avis public est, par les présentes **DONNÉ** par les Secrétaires-Trésorières et / ou Greffières que le rôle triennal d'évaluation foncière (F) pour les exercices 2020, 2021, 2022 est maintenant déposé au bureau de la soussignée et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance à l'adresse suivante:

MUNICIPALITÉS	ADRESSES	RÔLE
----------------------	-----------------	-------------

L'Organisme municipal responsable de l'évaluation foncière (OMRÉ) est:
MRC ROBERT-CLICHE 111-A, 107E RUE BEAUCEVILLE G5X 2P9

- | | | |
|----------------|------------------------------|---|
| • Beauceville | 540, boulevard Renault | F |
| • Saint-Victor | 287, rue Marchand..... | F |
| • Saint-Alfred | 9, route du Cap | F |
| • Saint-Jules | 390, rue Principale..... | F |

Que toute personne désireuse de demander une révision administrative à l'égard du rôle d'évaluation foncière (F) DOIT avant, la plus tardive des échéances, soit le 1E mai ou 60 jours suivant l'expédition de l'avis d'évaluation (sauf pour les immeubles évalués à 1 million \$ ou plus, pour lesquelles ce délai est de 120 jours si l'expédition de l'avis d'évaluation est postérieure au 31 décembre précédant la première année d'application du rôle) :

- Remplir le formulaire intitulé «**DEMANDE DE RÉVISION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE** ».
- Remettre le formulaire dûment rempli au bureau de l'OMRÉ ou l'envoyer par courrier recommandé.
- Joindre au formulaire la somme déterminée par un règlement (no 71-97) de l'OMRÉ aux fins de la révision administrative et applicable à l'unité d'évaluation visée.

Donné dans l'Éclaireur Progrès et l'Hebdo Régional du 13 novembre 2019.

Les Secrétaires-Trésorières et/ou Greffières, dans l'ordre des municipalités :

MADELEINE POULIN, KATHLEEN VEILLEUX, DIANE JACQUES, GINA LESSARD
